

Les précautions à prendre

La protection individuelle repose sur la prévention des piqûres de moustiques, principalement le soir et la nuit.

LES MESURES DE PROTECTION RECONNUES COMME EFFICACES :

Le soir à l'extérieur

- Le port de vêtements amples couvrant bras et jambes
- L'application d'un produit répulsif sur les zones de peau découverte, en respectant les contre-indications (*)
- L'imprégnation des vêtements avec un produit insecticide spécial pour tissu dans les zones particulièrement riches en moustiques.

La nuit dans les habitations

- L'utilisation de diffuseurs insecticides
- L'utilisation de moustiquaires dans les zones particulièrement riches en moustiques

(*) Précautions à prendre pour l'utilisation de répulsifs cutanés : Evitez d'en appliquer sur les mains des jeunes enfants (irritant pour les yeux et la bouche). Chez les femmes enceintes, se limiter à l'imprégnation des vêtements.

DEMANDEZ CONSEIL A VOTRE PHARMACIEN

Pour en savoir plus

*Vous pouvez contacter les **directions départementales des affaires sanitaires et sociales (DDASS)** de votre département :*

Corse du Sud

DSS de Corse et de Corse-du-Sud : 1, rue Colomba BP 413
20305 AJACCIO CEDEX 1 - Tél. : 04 95 51 40 40

Haute Corse

Le Forum du Fango BP 67 - 20289 BASTIA CEDEX
Tél. : 04.95.32.98.00

Alpes Maritimes

Route de Grenoble BP 3061 - 06202 NICE CEDEX
Tél. : 04 93 72 27 27

Aude

14, rue du 4 Septembre BP 48 - 11021 CARCASSONNE
CEDEX - Tél. : 04.68.11.55.11

Bouches du Rhône

66 A, rue Saint Sébastien - 13281 MARSEILLE CEDEX 06
Tél. : 04 91 00 57 00

Gard

6 rue du Mail - 30906 NIMES - Tél. : 04 66 76 80 00

Hérault

85, avenue d'Assas - 34967 MONTPELLIER CEDEX 2
Tél. : 04 67 14 19 00

Pyrénées Orientales

12, boulevard Mercader BP 928 - 66020 PERPIGNAN CEDEX
Tél. : 04 68 81 78 00

Var

Cité sanitaire Avenue Lazare-Carnot BP 1302
83076 TOULON CEDEX - Tél. : 04 94 09 84 00

Vaucluse

Cité administrative Cours Jean Jaurès - 84044 AVIGNON
CEDEX 9 - Tél. : 04 90 27 70 00

*Vous pouvez aussi contacter les **directions départementales des services vétérinaires (DDSV)** de votre département*

Sites Internet: www.sante.gouv.fr
www.invs.sante.fr
www.agriculture.gouv.fr
www.afssa.fr
www.eid-med.org
<http://west-nile.cirad.fr>

La Fièvre du Nil occidentale



Direction générale de la Santé

Juin 2005

Le virus **West Nile**

Un virus connu depuis longtemps et qui s'étend sur la planète

En France le virus, isolé pour la première fois en Camargue en 1964, a été détecté à plusieurs reprises sur le pourtour méditerranéen provoquant quelques cas humains et chez des chevaux.

Des épidémies sont régulièrement signalées en Europe centrale, au Moyen Orient, et plus récemment en Amérique du nord et centrale.

Un virus essentiellement transmis par les moustiques

Les moustiques s'infectent uniquement auprès d'oiseaux infectés. Les oiseaux constituent le réservoir principal du virus.

Les moustiques peuvent infecter l'homme et le cheval en les piquant.

Les hommes et les chevaux infectés ne peuvent pas transmettre le virus aux humains qui les côtoient.

De très rares cas d'infection par transfusion sanguine ont été décrits aux Etats Unis.

La maladie: **Fièvre du Nil occidental**

Une infection habituellement inapparente ou sans gravité

- L'infection passe inaperçue dans 80% des cas.
- Dans 20% des cas elle ressemble à la grippe (fièvre, maux de tête, courbatures).
- Dans des cas très rares, la maladie est grave et peut se manifester par une méningite ou une encéphalite (fièvre élevée, convulsions, paralysies...).
- La durée d'incubation de la maladie est de 3 à 15 jours après la piqûre de moustique.

En cas de doute n'hésitez pas à consulter un médecin

Les mesures de **prévention collective**

Un dispositif de surveillance sur le pourtour méditerranéen

- Les hôpitaux signalent et prennent en charge les cas humains
- Les populations de moustiques sont surveillées et analysées
- Les signes d'infection sont recherchés chez les oiseaux
- Les vétérinaires déclarent les cas d'encéphalite chez les chevaux

Une démoustication ciblée

- En cas de présence de virus sur le territoire, une démoustication ciblée et adaptée sera réalisée

Des mesures de précaution en transfusion sanguine

- Une vigilance accrue est mise en place chez les donneurs de sang